## Une convention multipartite pour redonner des ailes au fret

Le département de l'Équipement a signé, le 23 mai à Rabat, une convention de partenariat avec la CGEM, l'ONDA, l'AMDL, l'Administration des douanes et RAM pour la promotion du fret aérien sur la période 2016–2020. Selon le ministère, il s'agit de développer le transport aérien dans sa globalité à travers une approche qui assure la convergence entre les politiques et les plans sectoriels concernés par ce domaine et l'incitation du secteur privé à intégrer la dynamique que connaît le Maroc.

e département de l'Équipement compte donner un véritable coup ✓ de fouet au développement du fret aérien. Il a signé, le 23 mai à Rabat, une convention de partenariat avec l'Office national des aéroports (ONDA), la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), la Fédération du transport-CGEM, l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL), l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) et Royal Air Maroc (RAM). Objectif, promouvoir le fret aérien sur la période 2016-2020. «Il est nécessaire de développer le transport aérien dans sa globalité à travers une approche qui assure la convergence entre les politiques et les plans sectoriels concernés par ce domaine et l'incitation du secteur privé à intégrer la dynamique que connaît le Maroc», affirme le ministre de l'Équipement, Aziz Rabbah, cité par la MAP. Pour ce dernier, la base pour le déve-

loppement de cette activité est déjà là puisque le pays dispose d'une stratégie et des programmes relatifs à la logistique. Rabbah a annoncé, par ailleurs, qu'une étude est en cours pour l'élaboration d'une plateforme aérienne pour les aéroports d'embarquement. Cette plateforme est susceptible de faire du Maroc un centre du commerce africain et régional. Pour le directeur général de l'ADII, Zouhair Chorfi, le fret s'inscrit dans une problématique globale liée à la facilitation des échanges commerciaux qui offrent de nouvelles opportunités de croissance économique et d'emploi, ainsi que l'accompagnement des opérateurs économiques. Salahedddine Kadmiri, vice-président de la CGEM, a indiqué, pour sa part, que l'accent doit être mis aujourd'hui sur l'activité cargo dont l'accompagnement est appelé à tenir compte de ses spécificités afin de répondre à une demande croissante émanant principalement de sec-



La convention de partenariat pour la promotion du fret aérien a été signée le 23 mai à Rabat lors d'un séminaire sur les perspectives du développement du secteur.

teurs à haute valeur ajoutée. La CGEM recommande que le fret soit intégré dans la globalité des processus d'importation-exportation qui implique la multi-modalité dans le transport des marchandises. De plus, la stratégie pour le développement de l'aviation civile au Maroc a accordé un intérêt particulier

au développement de l'activité du fret aérien en fixant comme objectif stratégique d'atteindre un volume de 100.000 tonnes à l'horizon 2020 et 182.000 tonnes à l'horizon 2035, explique le vice-président de la confédération patronale.

Saïd Naoumi

Le Maroc ambitionne de transporter 100.000 tonnes de marchandises par voie aérienne à l'horizon 2020 et 182.000 à l'horizon 2035.

## Quatre aéroports pôles de fret identifiés

Sur la base d'une analyse réalisée par le Centre de compétitivité économique (CME), quatre aéroports ont été identifiés en tant que plateformes prioritaires offrant un fort potentiel de croissance pour le développement du fret au Maroc. «Ainsi, il est prévu de créer quatre pôles de fret aérien : le pôle de la zone centre, situé à l'aéroport de Casablanca Mohammed V en complémentarité avec l'aéroport de Rabat, le pôle de la zone Nord, situé à l'aéroport de Tanger, le pôle de la zone Sud, à l'aéroport d'Agadir ainsi que le pôle de la zone de l'Oriental, à l'aéroport d'Oujda», détaille le patron de l'ONDA, Zouhair Mohamed El Aoufir.

Selon ce dernier, l'ONDA s'apprête à développer une vision «moderne» portant sur la structuration des bases du fret aérien à travers trois lignes. La première sera dédiée aux sociétés de transport aérien, la deuxième aux dépôts et la troisième sera mise à la disposition des acteurs logisticiens et des services généraux. «Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, un plan d'investissement a été élaboré.

Ce dernier est évalué à environ 430 millions de dirhams à court terme et à 440 millions de dirhams à moyen et long termes, soit un investissement global prévisionnel de 870 millions de dirhams», affirme le patron de l'ONDA.

